

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 88 (1985)

Artikel: Séance administrative
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-550584>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Séance administrative

SOUHAITS DE BIENVENUE DE M. ROLAND BERBERAT,

président de la section de Lausanne

Monsieur le Président du Gouvernement jurassien,
Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Emulation,
Chers compatriotes,

Permettez-moi, en vous saluant au nom de la section organisatrice, de vous souhaiter une très cordiale bienvenue à cette 120^e assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation. Je voudrais avant tout vous remercier de vous être déplacés si nombreux et, pour certains, de lieux fort éloignés puisque parmi vous il y a des membres de l'ensemble du Jura ainsi que des sections de Bâle, Berne, Bienne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Fribourg et Genève, sans parler des nombreux Lausannois, bien sûr. Croyez bien que nous sommes sensibles à ce témoignage de solidarité et d'amitié.

Si nous sommes réunis ici aujourd'hui, c'est parce que la section de Lausanne fête cette année le 50^e anniversaire de sa fondation. Nous avons bien eu, au moment de proposer la capitale vaudoise comme lieu de réunion 1985, quelques scrupules à vous faire parcourir autant de kilomètres. Mais forts de l'événement que constitue notre cinquantenaire et rencontrant l'approbation du Comité directeur qui désirait ainsi prodiguer ses encouragements à l'une de ses sections les plus éloignées, nous avons osé renouveler l'invitation de 1964, année de l'Expo, qui vit dans notre ville la dernière réunion des Emulateurs jurassiens et qui nous laissa, en plus de beaux souvenirs, un témoin concret représenté par notre drapeau, ici présent, baptisé en cette occasion.

La section lausannoise de l'Emulation a ceci de particulier qu'elle est étroitement liée à la Rauracienne, société amicale des Jurassiens de Lausanne et environs. Les deux sociétés n'ont qu'un seul et même comité, leurs activités sont partiellement confondues, en ce sens que le comité organise à tour de

rôle aussi bien des manifestations dites culturelles que des rencontres purement amicales, essayant ainsi de satisfaire chaque membre au gré de ses préférences et de ses attirances. Et il en a toujours été ainsi puisque, en 1935, la section de Lausanne de l'Emulation est née au sein de la Société des Jurassiens bernois – c'était son nom officiel – de Lausanne et environs, qui datait, elle, de 1912 et qui était alors présidée – en 1935 donc – par le Dr. P.-A. Gagnebin, ses statuts ayant été élaborés par le Juge fédéral Rossel.

Ce mélange d'activités est, je crois, favorable, tant il est vrai que, dans une grande ville où les manifestations artistiques et scientifiques de tous genres sont nombreuses, il est difficile d'intéresser des membres de société uniquement par des rencontres purement culturelles, alors que ceux-ci sont sollicités de toutes parts. Heureusement, comme l'écrivait récemment notre membre d'honneur et ami à tous Victor Erard, « patrie et patrimoine sont une seule chose ». En effet, c'est grâce au sens inné de la patrie et de la conservation de son patrimoine qu'on arrive le plus souvent, chez les « exilés » de notre espèce, à faire vibrer la corde sensible de l'intérêt pour les choses de la culture. Une recette que connaissent probablement tous les présidents de société aux moyens limités.

Pour changer de thème, j'aimerais, si vous le permettez, vous donner quelques informations concernant la visite programmée pour cet après-midi, celle du Musée de l'Art brut. Si nous avons choisi ce musée, c'est avant tout parce qu'il représente une expression très originale de la culture ; ce n'est d'ailleurs pas pour rien que Lausanne est fière de son Musée de l'Art brut puisque, paraît-il, il est unique au monde. D'autre part, il a le mérite d'être relativement nouveau, datant de 1975 ; il est né de la collection que Jean Dubuffet avait réunie et exposée à Paris puis donnée – par acte de donation signé en 1972 – à la ville de Lausanne. Enfin – troisième raison de notre choix –, il vient d'être agrandi, améliorant ainsi encore sa présentation, dans ce château de Beaulieu si bien rénové.

Ce n'est pas par oubli ou négligence que vous n'avez pas reçu de prospectus au sujet de ce musée. C'est intentionnellement, car nous avons voulu vous surprendre. Nous avons désiré que vous ressentiez un certain choc en y pénétrant et en découvrant une partie des 5000 objets et des 200 auteurs que comprend la collection. Nous espérons seulement que le choc désiré n'ira pas jusqu'à vous... choquer, car l'art brut tel qu'il est présenté là constitue effectivement une expression artistique bien particulière. Si les peintres naïfs, ou considérés comme tels, s'écartent dans une certaine mesure de l'art culturel, ils restent pourtant prisonniers de la tradition picturale occidentale, dont ils adoptent les sujets et la technique. Les auteurs d'art brut, eux, au contraire, inventent leur propre technique, la plupart du temps avec des moyens et des matériaux inédits. Ils créent des oeuvres à leur propre usage, comme une sorte de théâtre

privé, sans se préoccuper du public ou de la critique. Ils pratiquent en fait un art échappant au conditionnement culturel, au conformisme social ainsi qu'à toute mode ou tradition. Ce n'est d'ailleurs pas étonnant si l'on sait que la plupart d'entre eux étaient des solitaires, des marginaux, quelquefois des détenus, quand ce n'est pas des pensionnaires d'hôpitaux psychiatriques. C'est de cet art-là que Dubuffet disait : « L'art ne vient pas coucher dans les lits qu'on a faits pour lui ; il se sauve aussitôt qu'on prononce son nom. Ce qu'il aime c'est l'incognito. Ses meilleurs moments sont quand il oublie comment il s'appelle. »

En espérant que l'originalité de ce musée saura vous séduire et en vous remerciant pour votre attention, je vous souhaite, Mesdames et Messieurs, une bonne assemblée et une heureuse journée à Lausanne.

Roland Berberat

M. Jean-Luc Fleury, Président central, se fait l'interprète des 120 Emulateurs présents pour féliciter la section de Lausanne et la remercier de son chaleureux accueil. Il ouvre immédiatement la séance et donne la parole à M. Bernard Moritz, secrétaire général.

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. JEAN-PIERRE BEURET,
PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT JURASSIEN

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

La Société jurassienne d'Emulation, la plus ancienne de nos grandes associations, celle qui a été le ferment de toutes les autres, représente un instrument culturel et de communication intellectuelle dont les Jurassiens et leurs autorités sont fiers. Patiemment, constamment, vous portez le souci d'affirmer et d'illustrer la personnalité jurassienne dans ses dimensions les plus nobles. Vous rassemblez les hommes et les femmes partageant vos projets, lesquels consistent à servir votre pays en développant ses valeurs essentielles ; car, comme l'a souligné un grand patriote jurassien à l'aube de l'indépendance : « Un peuple, en définitive, n'est grand que par l'esprit. » C'est donc avec plaisir et fierté que je vous apporte le salut fraternel du Gouvernement jurassien.

Ce n'est pas un hasard si, de temps à autre, l'Assemblée générale annuelle de la Société d'Emulation se tient à l'extérieur du Jura.

Le destin politique et économique de notre pays a voulu que ses enfants soient contraints à s'expatrier en grand nombre pour réaliser leurs légitimes ambitions humaines, sociales et professionnelles. La plupart d'entre eux auraient préféré rester au pays. Il eût fallu pour leur offrir cette possibilité qu'une véritable politique de développement se soit depuis longtemps manifestée, une politique conforme au génie propre du Jura. Mais notre pays a été tenu dans la marginalité. Depuis 1979, nous nous employons, ensemble, à renverser cette tendance ; elle ne pourra toutefois être corrigée qu'à long terme, même si les premiers effets de la politique volontariste inaugurée par la République et Canton du Jura commencent déjà d'être perçus. Un projet aussi fondamental, logiquement fondé sur le développement, la diversification, le renouvellement des activités économiques, mérite d'être poursuivi avec sérénité et ténacité.

Les Jurassiens, par milliers, ont donc quitté – et quittent encore – leur patrie pour participer à la prospérité de leurs régions d'adoption ; pour participer, en fin de compte, à la prospérité confédérale.

Orphelin durant plus d'un siècle et demi, confié à une marâtre jalouse, le Jura n'a jamais bénéficié que par bribes de la prospérité confédérale, et cela, presque par inadvertance bernoise.

Et, pour couronner le tout, le Jura figure aujourd'hui parmi les régions les plus touchées par la crise qui se manifeste principalement dans le secteur horloger.

La prospérité confédérale à laquelle participent les Jurassiens résidents, comme ceux de la diaspora, engendre le fameux concept de la solidarité confédérale. Cette dernière fait l'objet de débats permanents et typiquement suisses, tant il est vrai qu'une structure politique aussi décentralisée que celle du système fédéraliste helvétique peut apparaître à nos voisins européens comme un modèle d'autogestion politique.

En fait, la solidarité confédérale constitue une obligation vitale pour la Suisse. Ses bases historiques n'étant pas celles d'une nation homogène, la Confédération doit veiller en permanence à ce que les disparités régionales ne s'aggravent pas trop. Au cas contraire, la cohésion helvétique serait à terme menacée. La notion de solidarité confédérale doit donc dépasser le stade du vocabulaire pour se traduire concrètement en actes cohérents et significatifs.

A ce sujet, je tiens à saluer ici la volonté du Conseil fédéral de décentraliser certaines unités administratives de la Confédération. Face aux oppositions de tous genres, fondées sur le confort des habitudes et les appréhensions au changement, face aux pressions économiques et politiques des régions nanties, l'Exécutif fédéral fait preuve de courage politique.

Par son initiative concrète, pratique, efficace, destinée à créer des emplois administratifs et partant à favoriser l'équilibre des activités dans les régions les moins favorisées économiquement, il s'apprête à proposer aux Chambres fédérales une mesure comportant une réelle signification.

Cette initiative, bien au-delà des aspects matériels qu'elle revêt, et qui paraissent négligeables en regard d'autres éléments essentiels, peut être considérée comme fondamentale dans l'esprit fédéraliste. Sa concrétisation permettra de réaliser une initiative exemplaire de politique régionale.

Les opérations les plus valeureuses sont celles qui se traduisent en efforts intellectuels et humains, davantage qu'en millions investis et qu'en implications techniques de fonctionnement. De plus, s'agissant de l'équilibre interne des diverses communautés qui composent la Suisse, il n'est pas sain que les activités industrielles soient concentrées en certaines régions et les activités administratives et des services en certaines autres. La cohabitation d'hommes et de femmes, d'origines sociales et professionnelles différentes, correspond à une conception dynamique et moderne des relations humaines.

L'Assemblée constituante jurassienne, quant à elle, a décidé de décentraliser plusieurs unités administratives cantonales. Bien lui en a pris, car plutôt que de créer, de manière centralisée, une citadelle de fonctionnaires exposés à toutes les suspicions de la population, l'administration jurassienne est intégrée à la collectivité et remplit ainsi non seulement son rôle de réglementation, de

coordination et de gestion, mais encore celui, essentiel et permanent, de participation à la vie des collectivités locales.

Le Jura, remplissant on ne peut mieux toutes les exigences préalablement posées pour l'accueil d'une unité administrative fédérale – qu'il s'agisse de l'évolution démographique et économique, de l'environnement social, éducatif, culturel, sportif, sanitaire, urbain – le Jura possède tous les atouts pour accueillir un office de la Confédération. Cette conviction est renforcée par la volonté politique que le Conseil fédéral laisse transparaître de favoriser prioritairement dans ce projet les cantons qui n'ont pas bénéficié, durant les décennies passées, des bienfaits de la croissance au même titre que les régions plus favorisées.

L'espoir est aussi fondé, s'agissant de ce projet, sur la solidarité exemplaire née entre les cantons latins, une solidarité qu'on rencontre aussi dans d'autres domaines, tels que le soutien aux universités et aux centres de recherches, ainsi que l'établissement de relations et de politiques concertées pour l'aménagement des réseaux routiers et ferroviaires, comme pour la promotion de l'aéroport de Genève-Cointrin.

Durant toutes les années passées sous régime bernois, le Jura, dépourvu de pouvoir politique propre, n'a pas été en mesure de peser sur le pouvoir fédéral dont l'interlocuteur institutionnel était le Conseil exécutif du canton de Berne. Ce dernier a tout naturellement veillé à servir au mieux les intérêts de l'ancien canton. Qu'a-t-il dirigé vers le Jura, si ce n'est la place d'armes de Bure, imposée à la population, une place d'armes qui a mangé quelque mille hectares de terres soustraites à l'agriculture, pour ne créer que quelques rares emplois, ajoutés aux huit places de travail de la Régie des alcools à Delémont ?

Certains affirment qu'à l'occasion de sa naissance la nouvelle République et Canton n'a reçu aucun cadeau de tante Helvetia en raison de la turbulence des Jurassiens.

Affirmons clairement que ces derniers ne sollicitent aucun cadeau, mais un traitement équitable et la correction d'une situation historique insoutenable. Les Jurassiens accueilleront avec plaisir et intérêt une unité administrative de la Confédération, laquelle remplira la même mission que les services de l'Etat jurassien répartis entre les diverses contrées de la jeune République : celle de rapprocher les hommes et de favoriser l'établissement de relations fécondes avec la Berne fédérale.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, cette Assemblée, tenue en ces lieux qui en maintes occasions constituent un carrefour des activités et des revendications romandes, nous offre une occasion de clamer nos projets et nos espoirs légitimes. De terre orpheline, le Jura s'est hissé au rang d'Etat, pour devenir à part entière membre de l'Alliance fédérale. Les Jurassiens, dans un esprit constructif, collaborent à développer l'esprit fédéraliste avec ses co-

rollaires qui ont noms responsabilités et solidarité. Ils attendent que leurs idées, comme leurs projets politiques, fondés sur l'histoire et l'unité de leur patrie, ne soient pas sans cesse opposés aux impératifs de la gestion du quotidien et de l'aménagement du futur.

Le Jura n'a pas eu la chance d'être admis en qualité d'Etat cantonal au sein de la Confédération en 1815. L'erreur n'a été que partiellement réparée au cours de la dernière décennie. La meilleure manière de permettre l'évolution normale de la revendication jurassienne consiste encore à donner à notre pays l'espérance d'un aboutissement démocratique de ses aspirations et la capacité matérielle de mener une vie harmonieuse au sein de la Confédération.

Merci à vous toutes et à vous tous, Mesdames et Messieurs, chers amis jurassiens, qui partagez ces préoccupations et ces espoirs.

Jean-Pierre Beuret

ALLOCUTION DE M. PAUL-RENÉ MARTIN,
SYNDIC DE LAUSANNE

Ce n'est pas cette année, des bords «du lac de Biènnne aux portes de la France» que retentira la Rauracienne ! Ce chant, cher aux coeurs des Jurassiens, changeant, pour une fois, de rivage, s'élèvera des bords du lac Léman aux portes de la France.

Bienvenue à vous, amis jurassiens d'ici et d'ailleurs ! Venus du Jura bien sûr, mais également de Bâle, Berne, Neuchâtel, Fribourg et Genève, vous avez choisi de vous réunir aujourd'hui à Lausanne, en l'honneur du cinquantième anniversaire de la section lausannoise de la Société jurassienne d'Emulation.

Ce bel anniversaire vous permet de resserrer les liens entre vos diverses sections et de manifester aux Jurassiens de Lausanne votre attachement à leur égard. Un demi-siècle d'existence : cela se célèbre avec solennité, avec joie et dans la détente aussi. Votre programme tient remarquablement compte de ces divers éléments : la fête, nous n'en doutons pas, sera réussie !

Jurassiens de l'extérieur, vous restez Jurassiens de coeur ! Peu importe la distance : vos liens avec la « mère patrie » sont toujours bien vivants. Et vous le montrez en participant aux diverses activités de votre société. Que voilà une société qui mérite bien son nom : société d'Emulation ! Fondée il y a 138 ans, elle oeuvre au rayonnement culturel du Jura. Sans relâche, elle participe au développement des domaines artistiques, littéraires et scientifiques.

Pour mieux faire connaître et aimer le Jura – l'amour ne passe-t-il pas par une meilleure connaissance de ce qui est différent de soi –, elle publie des études historiques et met actuellement la dernière main à la parution d'une encyclopédie populaire intitulée : « Le Panorama du Pays jurassien ». Savez-vous, amis jurassiens, que le Pays de Vaud a aussi son encyclopédie, également en cours de parution ?

Pays de Vaud, Pays Jurassien : le parallèle ne s'arrête pas là. Leurs habitants ont profondément conscience d'appartenir à une entité. Jurassiens ou Vaudois d'abord, ils restent profondément fidèles à leurs origines.

J'ajouterai combien j'ai apprécié les propos de votre ministre, M. Beuret, lorsqu'il a parlé du problème de l'avenir économique du Jura. J'ai été sensible en particulier à la nécessité, pour nombre de Jurassiens, de s'expatrier pour vivre. Cette situation rappelle celle des anciens Suisses qui eux aussi s'expatriaient, notamment pour servir dans les armées étrangères. Nous voyons que

le pays a surmonté ses difficultés ; nul doute que le Jura y parviendra également. Les Vaudois sont d'ailleurs heureux d'accueillir des Jurassiens chez eux et ils reconnaissent leur caractère actif, dynamique, bouillant aussi.

Un point auquel nous sommes particulièrement sensibles encore, c'est le problème des liaisons ferroviaires et routières. Nous devons éviter à tout prix d'être enclavés et, en fait, nous devons mener un même combat pour la route comme pour le chemin de fer du pied du Jura : ce sont les moyens de communication indispensables pour que nous puissions nous rencontrer et pour avoir des relations constantes avec la France voisine.

Le canton de Vaud a toujours été prospère quand il était ouvert vers l'extérieur ; je pense que cela doit aussi être le cas pour le Jura. Alors travaillons ensemble pour que nos liaisons soient bonnes.

Unissons-nous en quelque sorte, comme vous le dites pour vous-mêmes dans votre chant : « Unissez-vous fils de la Rauracie, et donnez-vous la main, et donnez-vous la main ».

Paul-René Martin

ALLOCUTION DE M. JEAN-DAVID HUSSON,
PRÉFET DU DISTRICT DE LAUSANNE

Monsieur le Président central, sortant de charge, et Monsieur le Président nouvellement désigné,

Monsieur le Ministre, Président du gouvernement de la République et Canton du Jura,

Monsieur le Président de la Section de Lausanne,

Mesdames et Messieurs,

M. Roger Paréaz, ancien Président de la Confrérie des Préfets vaudois, avait coutume de dire : heureux canton qui a des fêtes et des réunions.

Je dis : heureuse Société jurassienne d'Emulation qui, aujourd'hui et ici à Beaulieu, célèbre sa 120^e assemblée générale. Et qui marque, à travers la mouvance géographique nationale, dans la configuration géopolitique propre à l'Etat du Jura, sa volonté de rayonnement culturel, dans l'acception large du terme. Permanence du message, de l'histoire, vecteur porteur de votre personnalité. Référence affective aussi parce que, à travers les difficultés, les incertitudes et la malice des temps, votre société atteste de l'ancrage à quelque part, expression aussi de notre démocratie responsabilisante.

Je vous apporte le fier salut du Conseil d'Etat vaudois, qui m'a chargé de le représenter auprès de vous.

Je vous formule des vœux pour votre Société.

Et, à ses dirigeants lausannois, sachez que, à la mesure de ses possibilités, le Préfet du district de Lausanne sera toujours à votre disposition.

Je vous remercie de votre accueil.

Jean-David Husson,

I. RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'an dernier, à St-Imier, votre Comité Directeur a eu l'occasion de rappeler les grands principes qui guident son action. La vocation profonde de la SJE ainsi réaffirmée, il vous appartient aujourd'hui de juger si nos activités ont été conformes à cet esprit.

Les différents rapports qui seront présentés vous permettront de vous en rendre compte. Ils nous dispensent d'un long discours puisqu'ils concrétisent l'ensemble des objets qui ont alimenté la réflexion du Comité Directeur.

Editions, diffusion et animation, tels ont été les axes principaux de notre activité. Au plan de l'animation, il convient de signaler la création d'un fonds destiné à aider les sections à réaliser certains grands projets jugés dignes d'intérêt. Un règlement précis a été accepté par le Conseil de l'Emulation. Il fixe les limites de la dépense annuelle et il veille à garantir les principes d'équité entre les différentes sections. Cette innovation est importante. Elle associe plus encore les sections à l'organe central et elle suscitera une saine émulation qui devrait naturellement enrichir la vie culturelle.

Vie culturelle. Le sujet est d'actualité et source de préoccupation. La création de la République et Canton du Jura a entraîné la mise en place nécessaire et bénéfique d'institutions culturelles. En relevant les mérites de la vie associative et en la respectant, en pratiquant la concertation en matière culturelle et en se limitant à un rôle de soutien et de subsidiarité, l'Etat jurassien a adopté une attitude que nous saluons avec gratitude. D'importants et ambitieux projets sont envisagés aujourd'hui. L'Emulation, en parfait accord avec la FEJAC, se réjouit d'apporter sa contribution à la discussion qui va s'engager. Elle veillera à ce que les réalisations futures répondent aux besoins véritables de la population et aux intérêts de la patrie jurassienne.

Au nom du Comité Directeur
Le secrétaire général : *Bernard Moritz*

II. PROGRAMME D'ACTIVITÉ

1. Commercialisation du 1^{er} volume de la collection « L'oeil et la mémoire ».
2. Elaboration du tome IV du « Panorama du Pays jurassien ».
3. Projet d'édition d'un « Guide culturel jurassien ».
4. Projets culturels de la République et Canton du Jura.
5. Projet « Septembre de l'Emulation ».
6. Remise du Prix de l'oeuvre romanesque.
7. Inventaire et mise en valeur du Fonds Rais.
8. Modernisation de l'équipement du secrétariat.
9. Création d'un Cercle d'études sociales et humaines.
10. Divers et imprévus.

Le président : *Jean-Luc Fleury*

III. «ACTES » 1984

Le 28 mars 1985 paraissent, avec un mois et demi de retard sur les prévisions, les *Actes* 1984. Ce fâcheux contretemps, si tant est qu'on puisse le qualifier ainsi, n'est imputable ni à l'imprimeur ni au relieur. Il est à mettre sur le compte des aléas qui naturellement émaillent l'expérience annuellement répétée de la composition d'un ouvrage qui se veut le reflet plus ou moins précis de la production intellectuelle d'un pays, en l'occurrence : le Jura historique.

Songez, chers Emulateurs, à tout ce qui intervient au cours de l'élaboration des *Actes*, depuis les auteurs contactés jusqu'à l'expédition, cette année encore assurée par « Les Castors », du produit fini ! Imaginez la somme d'articulations jalonnant la composition d'un tel ouvrage qui, cette année, comporte quasiment 550 pages, alors que l'engagement avait presque été pris de réduire le tome 1984, pour des raisons financières évidentes, à environ 400 pages.

Le responsable des *Actes* vous prie, Mesdames et Messieurs, de lui faire grâce de la longue lecture du sommaire. Il vous rappelle simplement que les *Actes* se divisent en sept parties :

Histoire	: 4 articles.
Lettres	: 1 oratorio en 5 chants et une ébauche de chronique littéraire.
Sciences	: 3 articles (entomologie, hydrographie et paléontologie).
Varia	: regroupement d'allocutions prononcées à diverses occasions.
Catalogue des Jurassica « A ».	
Chronologie.	
Bibliographie.	
Partie administrative.	

Les *Actes* 1984, à l'instar de leur frère de 1983, sont illustrés et présentés sous leur nouvel et séduisant uniforme.

« ACTES » 1985

Déjà pointent à l'horizon les *Actes* de l'année prochaine. Si tout se déroule normalement, ils devraient être aussi volumineux que ceux de cette année. Treize auteurs ont été contactés l'année passée déjà et quelques-uns d'entre eux ont déjà fourni leur contribution. Nous les en remercions. Comme toujours, l'intérêt et la curiosité de chaque Emulateur devraient être satisfaits. Si

le périlleux exercice des prévisions contient les tips exacts, nous devrions avoir en 1986, dans les « *Actes* » 1985 de février prochain, des études consacrées à :

- L'histoire : L'éveil de l'Erguel au XVI^e siècle
- La philosophie
- La musique
- La peinture
- La linguistique
- Le dossier de la « Balance »
- L'hydrographie
- L'anthropologie et la paléopathologie
- Les familles verrières et verreries dans la principauté de Porrentruy au XVII^e et XVIII^e siècles
- La suite à l'iconographie de Michaud parue dans les *Actes* de 1919.

Il convient d'ajouter à ces matières les chapitres traditionnels qui alimentent toute la partie administrative. Ces heureuses prévisions devraient naturellement conduire à de volumineux *Actes* 1985.

Convient-il d'ajouter que certains auteurs nous ont fait faux bond et que des articles non prévus initialement sont venus heureusement combler les imprévisibles lacunes. Dans ces conditions, les *Actes* 1984 nous paraissent bien équilibrés et devraient satisfaire les plus exigeants. Du moins l'espérons-nous. C'est dans ce but que nous avons agi. Alors, comme au temps des anciennes partances, que s'élève la formule : A Dieu vat !

De plus, nous dirons que nous avons tenté d'offrir les pages de notre publication annuelle à de jeunes chercheurs et notre quête a été heureuse. Pour l'heure, tenons-nous-en là et espérons.

Le responsable des *Actes* :
Jean Michel

IV. ÉDITIONS 1984-1985

L'été et l'automne 1984 ont été consacrés à la distribution de la *Nouvelle Histoire du Jura*. Ce monumental ouvrage a reçu un tel accueil, aussi bien en souscription qu'en librairie, qu'il est sérieusement envisagé d'en tirer une seconde édition.

Ont paru, dans le même temps, les tirés à la suite de *La Mémoire du Peuple*. Ils permettent aux auteurs de les servir à leurs correspondants et aux spécialistes des questions traitées de se procurer les textes utiles à leurs recherches.

Il était prévu de lancer une nouvelle collection : *L'Oeil et la Mémoire*. C'est chose faite. Le premier tome est sous presse et sa sortie prévue pour le premier juin. Il est consacré à l'histoire des *Etats du Pays* ou Assemblées des Etats de l'Ancien Evêché de Bâle. Cette remarquable étude de Monsieur *Roger Ballmer*, ancien professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy et ancien secrétaire général de notre Société, apparaîtra certainement comme un monument de l'historiographie jurassienne. Nous avons voulu en soigner la présentation graphique et la production.

Le quatrième volume du *Panorama du Pays jurassien*, consacré à *la vie en société* de nos contemporains est sur les voies de la réalisation. Un sommaire a été arrêté avec la collaboration du professeur Bassand de l'EPFL, des contacts noués avec des chercheurs des universités romandes. Dès que nous aurons résolu les problèmes liés au financement de l'étude qui doit précéder sa rédaction, la production de cet ouvrage pourra démarrer. Sortie probable : Pâques 1987.

Il est déjà envisagé de publier un second tome dans la collection *L'Oeil et la Mémoire* et un guide culturel du Jura dont la conception est à l'étude.

Les éditions de la Société jurassienne d'Emulation sont actives et elles ont, c'est certain, un bel avenir devant elles.

Le responsable des Editions :
Bernard Bédât

V. CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES

Rapport d'activité

L'année 1984 a été marquée par la parution de la « *Nouvelle Histoire du Jura* », dont la sortie fut annoncée officiellement par une conférence de presse lors de l'Assemblée générale de l'Émulation, le 5 mai à Saint-Imier. Cet ouvrage a connu un vif succès, à tel point qu'il est déjà question d'une réédition. Le bureau de coordination ad hoc, formé par le coordinateur scientifique, le graphiste et le secrétaire de rédaction, continue à suivre les destinées de l'oeuvre ; il a déjà entrepris les démarches nécessaires pour que la seconde édition ainsi qu'une éventuelle traduction en langue allemande, aux Editions Sauerländer à Aarau, voient le jour dans les meilleures conditions. La radio régionale *Fréquence-Jura* a produit une série d'émissions historiques, préparées par P.-A. Gentil et F. Kohler, fondées sur les chapitres de la *Nouvelle Histoire du Jura*, avec la participation des auteurs.

Autre publication à mettre à l'actif du CEH : les actes du colloque franco-suisse des 24 et 25 septembre 1983. « *Le Pays de Montbelliard et l'ancien Evêché de Bâle dans l'histoire* » apporte une contribution scientifique importante et renouvelle sur plus d'un point les connaissances de notre passé.

Principal artisan de ces deux ouvrages et légitimement désireux de souffler un peu, André Bandelier a souhaité quitter le bureau. L'assemblée générale, tenue le 8 décembre à Muriaux, a été l'occasion d'exprimer notre profonde gratitude à celui qui fut l'un des animateurs du CEH depuis sa fondation en 1970. La partie scientifique de cette journée permit aux participants d'écouter un exposé incisif de M. Michel Le Roy, architecte à Tramelan, sur « L'architecture rurale, besoins actuels de l'agriculture et défense du patrimoine ».

Le début de l'année 1985 a été consacré à la mise sur pied du 7^e colloque du CEH qui s'est tenu le 20 avril à Courrendlin. Consacré à l'histoire économique, il a permis à MM. Michel Steiner, Pierre Chèvre et Jean-Paul Bovée de présenter les résultats de leurs recherches concernant respectivement les forges de l'Evêché de Bâle (1500-1650), les sources statistiques de 1789 à 1850, la croissance et les blocages de l'économie jurassienne aux XIX^e et XX^e siècles.

Enfin, le bureau du CEH, dans le cadre d'une procédure de consultation, a pris position contre le projet de création d'un centre d'études et de recherches à Porrentruy par l'Etat jurassien.

Programme d'activité

L'assemblée générale du 8 décembre 1984 a défini les grandes lignes du programme d'activité 1985/1986. Le CEH continuera à s'occuper de la Chronique jurassienne annuelle paraissant dans les *Actes*. Toutefois, le bureau a été chargé de revoir son contenu et sa forme afin qu'elle ne fasse pas double emploi avec celle publiée par l'Office du patrimoine historique.

L'année 1986 marquera le 500^e anniversaire du traité de combourgeoisie entre Berne et la Prévôté de Moutier-Grandval. Cet événement d'une portée considérable pour le destin du Jura sera le thème du 8^e colloque, qui se tiendra à Moutier en 1986. Il ne s'agira pas de nourrir la polémique à ce sujet, mais de chercher à restituer le problème dans son cadre historique et un contexte plus large que le rapport Berne-Jura.

L'année 1985, le CEH cherchera à mieux se faire connaître auprès des étudiants jurassiens dispersés dans les universités, afin de garder un contact étroit avec la nouvelle génération.

Le responsable du CEH : *François Kohler*

VI. CERCLE D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES

1. Excursion d'été

Sur proposition de M. M. Jacquat, le Cercle d'études historiques a été associé à notre Cercle pour la visite, le 30 juin, des fouilles de Champréveyres. C'est ainsi que 46 participants partirent à la découverte de ce site archéologique couvrant 10 000 - 15 000 ans, sous la conduite de M. Schifferdecker, directeur des travaux et de Mlle Jacquat, spécialiste de l'identification des vestiges préhistoriques. Une journée riche d'enseignement, par un temps splendide.

2. Colloque d'automne

Ce colloque, fréquenté par 22 personnes, s'est tenu le 10 novembre au Musée jurassien des sciences naturelles, à Porrentruy. Il a été précédé d'une courte séance administrative au cours de laquelle Mlle Jacquat a été élue au comité.

Deux membres du Cercle ont eu l'occasion de présenter leurs travaux. M. Philippe Bassin s'est attaché à connaître les conditions de vie de la pie-grièche en Ajoie. Il a dégagé les facteurs responsables de la diminution de cette espèce et proposé des mesures permettant de maintenir un biotope favorable : conservation des haies et des bosquets, utilisation plus modérée des pesticides, éviter la dégradation du sol, afin de permettre la survie d'une faune riche et variée d'insectes et de petits mammifères.

Une analyse fouillée sur les éléments déterminants pour l'existence et le développement de l'étang de la Gruère et de son environnement a été présentée par M. François Marmy. L'empiètement par les épicéas, conséquence du drainage qui modifie la biochimie et l'écologie du sol, est le paramètre principal qui menace ce site protégé.

Ce colloque, intéressant par sa portée pratique, doit nous sensibiliser à mieux percevoir notre environnement et à le respecter.

Il a en outre été l'occasion d'une visite devenue traditionnelle du Musée jurassien des sciences naturelles. Sous la direction de son dynamique conservateur, M. François Guenat, nous avons pu apprécier les progrès constants réalisés dans son aménagement.

Enfin, un apéritif offert par le Comité Directeur de la Société jurassienne d'Emulation a permis de clore très agréablement cette journée. Un grand merci à M. Bernard Moritz qui en a été l'inspirateur.

3. Divers

L'excédent financier issu de l'organisation dans le Jura de la session annuelle de la Société helvétique des sciences naturelles a été mis à la disposition de notre Cercle. Le comité a décidé de faire don d'une partie de cette somme au Musée jurassien des sciences naturelles qui, grâce à ce geste, a pu enrichir sa collection d'une merveilleuse plaque calcaire ornée de 49 poissons fossiles.

Un appel aux membres du Cercle à publier dans les *Actes* a été entendu par M. Bouvier qui a fait une étude sur les « *Aspects quantitatifs de la protection des eaux dans le Canton du Jura* » au rédacteur responsable.

Programme d'activité 1985

Nous prévoyons deux colloques, l'un en mai ou en juin, l'autre en automne, ainsi qu'une visite des fouilles paléontologiques dirigées à Romain-la-Roche par M. Patrick Paupe d'Audincourt.

Le président du CES : *Pierre Reusser*

VII. BIBLIOTHÈQUE

Il y a maintenant une année que j'ai succédé à M. Roger Fluckiger au poste de bibliothécaire de la Société jurassienne d'Emulation.

Selon la convention signée le 25 août 1983, la Société jurassienne d'Emulation avait émis le vœu de mettre à disposition de la bibliothèque cantonale les ouvrages qu'elle avait en sa possession. Ainsi, dès qu'ils seraient transférés à l'Hôtel des Halles, ces livres pourraient être consultés aisément par les Emulateurs et le public en général.

Dans une première étape, j'ai procédé au transfert des Jurassica « A » (ouvrages concernant le Jura historique) dans les locaux de la bibliothèque cantonale. Ces ouvrages ont été inventoriés, cotés, étiquetés puis mis en rayon dans une salle réservée aux collections de notre société. Le catalogue de ces Jurassica « A » figure d'ailleurs dans les *Actes* 1984.

Relevons cependant qu'un second lot de Jurassica « A » a été retrouvé et classé par la suite. La liste de ces ouvrages figurera dans les prochains *Actes*, avec celle des Jurassica « B » dont l'inventaire et le catalogue ont été achevés à la fin du mois de mars de cette année. Le total des Jurassica représente plus de 800 ouvrages (plus de mille volumes).

Durant la première semaine d'avril, j'ai procédé au transfert des Helvetica qui seront traités de la même façon dans le courant de cette année. Ainsi, peu à peu, chaque Emulateur prend connaissance des richesses de notre bibliothèque et aura peut-être à cœur de combler certaines lacunes par des échanges ou des dons qui seraient sans conteste les bienvenus.

Voilà l'essentiel des tâches effectuées par mes soins à ce jour. Je tiens à remercier M. Fluckiger qui, par ses précieux conseils et sa collaboration efficace, a rendu mon travail d'autant plus agréable.

Le bibliothécaire : *Claude Rebetex*

M. JEAN-LUC FLEURY, PRÉSIDENT CENTRAL,
ADRESSE SA LETTRE DE DÉMISSION AU COMITÉ DIRECTEUR

Courtedoux, le 28 mars 1985

Au Comité directeur de la Société jurassienne d'Emulation

Chers amis

Maintenant que nous avons trouvé un candidat à vous proposer pour ma succession, il m'est possible de vous faire parvenir par écrit ma démission.

Les raisons qui me poussent à agir ainsi sont d'ordre personnel et, plus particulièrement, professionnel. Connaissant les limites de mes énergies, je ne vois pas comment concilier les urgences d'une orientation nouvelle de mon enseignement et une responsabilité importante au sein de l'Emulation.

Vous pouvez imaginer que ma décision n'a pas été facile à prendre ; dans un premier temps, j'en avais averti notre secrétaire. Je me suis mis à l'épreuve pour être à même de mesurer le temps effectif que nécessitait mon recyclage et, après avoir bien pesé le pour et le contre, j'en suis arrivé à la décision d'aujourd'hui,

Il me reste donc à vous remercier du fond du coeur pour votre amitié active qui s'est traduite par un accueil sans arrière-pensée et par une capacité étonnante à pardonner mes faiblesses. Vous avez fait mon éducation sans que je m'en aperçoive ; ce ne sont ni les arides statuts, ni la sérieuse histoire qui m'ont révélé la nature profonde de notre chère Société ; il a suffi de vous fréquenter pour voir se dessiner le profil multiple et fraternel de l'émulateur idéal. Jamais je n'ai enregistré de reproche ; votre tolérance profonde permet à celui qui vous côtoie de stimuler ses énergies qui dorment au fond de lui pour vous les offrir, en gage de réciprocité émulative.

Je suis encore trop proche de l'événement vécu pour dégager les richesses que j'ai retirées de mon passage au Comité directeur. Mais je suis intimement convaincu que cette expérience est déterminante dans la vie d'un homme qui n'était jamais sorti de sa rêveuse anarchie si ce n'est pour tenter d'aller enseigner les arcanes de la poésie ou les subtilités de la dissertation. La présidence m'a offert une plate-forme privilégiée d'où l'on jouit d'un coup d'oeil sur le mouvement d'ensemble d'une société tout entière ; participer à la vie culturelle active vous met au contact des réalités politiques, sociales, voire économiques dont je ne soupçonnais pas les modalités de fonctionnement.

J'ai pu apprendre ainsi les résistances que doit vaincre une idée généreuse qui veut se réaliser ; j'ai pu savourer les joies que procure l'ouvrage bien fait ; j'ai pu comprendre les difficultés qu'il y a à accepter l'échec. Tout cela, j'en suis sûr, m'a permis de progresser dans le chemin qui me conduit vers une sagesse plus grande. Je vous quitte, chers amis, le coeur plein de reconnaissance à votre égard, conscient de la richesse acquise à votre contact et surpris – agréablement – d'avoir rencontré une belle harmonie au sein d'un groupe d'amis qui se respectent et qui s'aiment bien parce qu'ils sont ce qu'ils sont, et rien de plus, mais c'est tellement précieux !

Réservez à mon successeur ce même tact chaleureux pour qu'un jour, lui aussi, puisse se dire votre débiteur.

Très amicalement, très émulativement, votre président,

Jean-Luc Fleury

*En réponse à M. Jean-Luc Fleury, Mme Anne-Marie Steullet,
membre du Comité directeur, s'adresse à l'assemblée*

Mesdames,
Messieurs,

Quand M. Jean-Luc Fleury fit part au Comité directeur de son intention de quitter la présidence, nous fûmes envahis de tristesse au point qu'un des nôtres nous l'a fait remarquer. Il faut dire qu'à ce moment-là, une totale surprise aidant, nous n'acceptons pas l'idée de nous séparer de lui.

L'Assemblée générale de Moutier, en 1981, désigna M. Jean-Luc Fleury à la plus haute charge de la Société jurassienne d'Emulation ; il fut non seulement un agréable compagnon de route mais encore un président distingué, disponible et généreux. Il fut un rassembleur d'hommes qui porta constamment le souci des sections et de tous les Emulateurs. On reproche parfois injustement à l'Emulation d'être « de Porrentruy » et de fait, avec l'implantation d'un secrétariat qui a pignon sur rue, n'aurait-on pas pu éprouver le sentiment que notre bonne société prenait ostensiblement ses quartiers en Ajoie ? En même temps, notre président intensifiait les contacts du Comité directeur avec

les sections, avec les cercles, avec l'extérieur, il tendait par tous les moyens d'associer plus intimement les Emulateurs à la vie de l'Emulation en rappelant sans cesse que la véritable activité de la société est celle des membres où qu'ils soient, en les murs et hors les murs. Par cette inlassable démarche, M. Jean-Luc Fleury a fait montre d'un rigoureux esprit patriotique, tel que le veulent nos statuts, et de qualités de coeur autant que de tact et d'intelligence.

La volonté du rassembleur s'est inspirée, je crois, du respect qu'il porte à chacun et à son pays, du respect qu'il cultive pour l'oeuvre commune. Dans cette optique, il est la fidélité même à l'esprit de notre Emulation, à notre pays, à l'humanisme de ses pères.

Au cours de ces quatre dernières années, d'intense travail, M. Jean-Luc Fleury a incarné une fidélité dynamique nourrie de sa vaste culture et du sens du devoir. Il s'est prêté à maintes remises en question sans se répandre en vains regrets sur le passé, propulsant toujours son comité vers l'avant, avec une ouverture d'esprit qui écarta l'écueil de quelque néfaste sclérose. Une idée nouvelle était-elle avancée, un projet extraordinaire était-il mis en discussion ? Notre président accueillait l'une et l'autre avec une largesse de vue qui permit l'éclosion de voies diverses et diversifiées. Aux côtés d'un homme de sa trempe, le comité voyait s'ouvrir, séance après séance, un champ d'activité stimulant.

Ces dernières années, qui sont celles de l'entrée en souveraineté du canton du Jura, furent aussi celles durant lesquelles l'Emulation a dû trouver sa juste place à côté des institutions toutes neuves de l'Etat et réaffirmer sa présence dans le Jura-Sud ; enfin, elle devait encore demeurer la voix privilégiée des Jurassiens de l'extérieur et toujours le lieu de rencontres des chercheurs, des historiens, des gens de lettres et des artistes. C'est à cette époque que d'importants ouvrages ont vu le jour, témoignant de la constance de l'effort émulateur, témoignant également de l'amour que vouent les Jurassiens à leur patrie. Or, ces signes concrets que sont les livres, ces marques d'unité que se donne un peuple – je pense à « La Nouvelle Histoire du Jura » – nous sont arrivés sous la présidence de M. Jean-Luc Fleury. Nous associerons, dans notre mémoire, ces forteresses spirituelles au charisme de notre président qui a été, en toute circonstance, un homme de dialogue et de continuité.

Il y a quatre ans, nous accueillions un « homme nouveau », comme il se définissait lui-même. En effet, il n'avait pas siégé au Comité directeur. Il fut bien vite notre ami. Aujourd'hui, l'Emulation lui dit sa reconnaissance. Nous sommes heureux que M. Fleury puisse rester à la commission du « Panorama » malgré les tâches professionnelles accrues qui l'attendent. Ce n'est donc qu'un demi au revoir que nous lui adressons.

Anne-Marie Steullet

PRÉSENTATION DU NOUVEAU PRÉSIDENT CENTRAL

Le Comité directeur, qui a accepté avec regret la démission de M. Jean-Luc Fleury, propose la candidature de M. Philippe Wicht, de Courtedoux, professeur au Lycée cantonal. M. Wicht saura assurer la continuité. De plus, il aura à coeur de constituer, dans le sillage du volume IV de la collection du « Panorama du Pays jurassien », le cercle d'études des sciences humaines, qui manque encore à l'Emulation.

Ce choix, ratifié la veille par le Conseil de l'Emulation, est accepté par l'Assemblée qui salue M. Philippe Wicht, nouveau président central, par de vifs applaudissements.

REMERCIEMENTS DU NOUVEAU PRÉSIDENT CENTRAL

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs

C'est très sincèrement que je vous remercie de la confiance que vous venez de me témoigner en me désignant à la présidence de notre vénérable institution. J'ai conscience que c'est un honneur et un privilège de succéder à tant de personnalités jurassiennes éminentes qui ont su, à travers les époques et avec des aptitudes et des qualités diverses, oeuvrer au rayonnement de notre petit pays.

La Société jurassienne d'Emulation, comme me le rappelait son secrétaire général, est une vieille dame. La place qu'elle occupe dans la vie culturelle, au Nord, au Sud et à l'extérieur du Jura, est unique. Depuis bientôt 150 ans, elle poursuit patiemment et avec opiniâtreté, une grande ambition : favoriser, sous toutes les formes, l'expression de la personnalité jurassienne. Son existence trouve son origine dans le sentiment et la raison ; visant au rassemblement, elle épouse l'intérêt général.

Bien que n'ayant personnellement aucun titre particulier à faire valoir, c'est pénétré de ces valeurs que j'accepte le mandat que vous venez de me confier, car je sais pouvoir travailler au sein d'une équipe – le Comité directeur – dont le souci permanent est la défense et l'illustration de la patrie jurassienne.

Je terminerai en émettant le voeu que la Société jurassienne d'Emulation soit, toujours plus et toujours mieux, le trait d'union irremplaçable entre tous les Jurassiens, ainsi que le lieu où le dialogue et la discussion soient possibles par delà les divergences partisans et les tragiques coupures de l'Histoire.

Philippe Wicht

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé ce jour à la vérification des comptes de la Société jurassienne d'Emulation pour la période allant du 1^{er} avril 1984 au 31 mars 1985.

Toutes les pièces justificatives nous ont été présentées ; elles concordent avec les écritures passées. Les comptes de banque et des chèques postaux sont attestés par des extraits, livrets d'épargne et avis de situation.

La comptabilité est bien tenue.

Nous recommandons dès lors à l'Assemblée générale du 27 avril 1985 d'accepter les comptes présentés et d'en donner décharge à M. Bernard Jolidon, tout en le remerciant pour son excellent travail.

Moutier, le 24 avril 1985

Les vérificateurs des comptes
SJE, section d'Erguël:

Yvan Hirschi et Jean-Pierre Béchir

NOMINATION DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Sont nommés par l'Assemblée : MM. André Desfourneaux et Jean Charpié, représentants de la section de Lausanne.

PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

M. Bernard Froidevaux, membre de la section des Franches-Montagnes, est intervenu une nouvelle fois au sujet de l'Armorial du Jura. La question est à l'étude.

COMPTES DE L'EXERCICE 1984-1985

Pertes et profits au 31 mars 1985

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
<i>Actes</i> et tirés à part	Fr. 82'947.10	
Bibliothèque	Fr. 5'229.40	
Cercle d'études historiques	Fr. 2'000.—	
Cercle d'études scientifiques	Fr. 2'000.—	
Panorama jurassien — 4 ^e volume	Fr. 224.80	
Actes du colloque		
Porrentruy-Montbéliard	Fr. 2'548.60	
Les Etats du Pays	Fr. 1'320.—	
Sociétés correspondantes	Fr. 447.50	
Assemblée générale et Conseils	Fr. 7'533.30	
Administration générale	Fr. 43'992.55	
Loyers	Fr. 5'274.—	
Activités extraordinaires		
des sections	Fr. 5'030.—	
Attribution au « Fonds Nouvelle		
Histoire du Jura »	Fr. 20'000.—	
Cotisations		Fr. 39'980.—
Annonces dans les <i>Actes</i>		Fr. 7'800.—
Subvention du Canton du Jura		Fr. 90'000.—
Ventes d'ouvrages		Fr. 15'343.85
Nouvelle Histoire du Jura		Fr. 17'718.77
Intérêts des avoirs en banque		Fr. 5'007.65
Dons		Fr. 5'295.—
Bénéfice	Fr. 2'598.02	
Totaux	<u>Fr. 181'145.27</u>	<u>Fr. 181'145.27</u>

Le caissier central : *Bernard Jolidon*

Après lecture du rapport de vérification établi par MM. Yvan Hirschi et Jean-Pierre Béchir, de la section d'Erguël, ces comptes sont approuvés par un lever de main unanime.

BILAN AU 31 MARS 1985

Actif

Caisse	Fr.	307.40
Chèques postaux	Fr.	3'425.72
Banques	Fr.	204'257.55
Débiteurs :		
- Annonces	Fr.	8'000.—
- Cotisations	Fr.	49'994.85
- Divers	Fr.	23'265.20
Mobiliers, ouvrages	Fr.	1.—

Passif

Créanciers :

- Musée des Genevez	Fr.	9'953.80
- Divers	Fr.	90'000.—

Fonds :

- Panorama	Fr.	30'000.—
- Editions	Fr.	50'000.—
- Xavier Kohler	Fr.	15'000.—
- Nouvelle Histoire du Jura	Fr.	45'000.—
- Monument Flury	Fr.	410.05
- Ass. gén. SHSN 1983	Fr.	5'374.—

Capital au 31.3.1984 Fr. 40'915.85

+ bénéfice au 31.3.1985 Fr. 2'598.02

Capital au 31.3.1985 Fr. 43'513.87

Totaux Fr. 289'251.72 Fr. 289'251.72

Le caissier central : *Bernard Jolidon*

BUDGET POUR L'EXERCICE 1985-1986

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
<i>Actes</i> et tirés à part	Fr. 80'000.—	
Bibliothèque	Fr. 8'000.—	
Cercle d'études historiques	Fr. 2'000.—	
Cercle d'études scientifiques	Fr. 2'000.—	
Editions – Les Etats du Pays	Fr. 32'000.—	
– Panorama IV	Fr. 50'000.—	
Fonds Rais	Fr. 2'000.—	
Sociétés correspondantes	Fr. 500.—	
Assemblée générale et Conseils	Fr. 7'500.—	
Activités extraordinaires des sections	Fr. 10'000.—	
Prix de l'oeuvre romanesque	Fr. 5'000.—	
Achat ordinateur et programmes	Fr. 10'000.—	
Loyers	Fr. 5'300.—	
Administration générale	Fr. 40'000.—	
Cotisations		Fr. 37'000.—
Annonces dans les <i>Actes</i>		Fr. 8'000.—
Subvention du Canton du Jura		Fr. 90'000.—
Ventes – ouvrages		Fr. 15'000.—
– Les Etats du Pays		Fr. 18'000.—
Dons		Fr. 500.—
Dissolution des réserves :		
– Panorama	Fr. 30'000.—	
– Editions	Fr. 50'000.—	
		Fr. 80'000.—
	Fr. 254'300.—	Fr. 248'500.—
Déficit présumé		Fr. 5'800.—
	Fr. 254'300.—	Fr. 254'300.—

Le caissier central : *Bernard Jolidon*

